

tiques, ne tardèrent pas à convoiter les héritages à leur convenance et à franchir les limites qu'ils s'étaient eux-mêmes fixées.

Je n'ai pas l'intention de tracer l'historique de chacune de leurs possessions ; ce serait une tâche bien longue et qui, surtout, ne cadrerait pas avec le plan de cette courte notice. Je me propose seulement de faire connaître à quelle époque et de quelle manière nos Chartreux parvinrent à s'étendre dans les paroisses limitrophes de leur monastère, et à se créer les revenus dont ils jouissaient lorsqu'ils furent surpris par la Révolution.

Lochieu.

Le prieuré d'Arvières s'élevait sur le territoire de cette paroisse et comprenait dans ses confins la plus grande partie des fonds situés en montagne. En dehors de ces confins, les religieux possédaient, dès la fin du XII^e siècle, quelques fonds à l'est du village et notamment la grange de la Rivoire que leur avait donnée Pierre, sénéchal de Lyon. Deux moulins fort anciens avoisinaient cette grange. Ils acquirent le premier, en 1238, à prix d'argent, de Pierre et de Guillaume de la Balme, et le deuxième, en 1276, par voie d'échange, du prieur de Tallissieu.

En février 1294, Jean Artaud, seigneur de Sothonod, leur vendit une rente de 60 sous assignée sur la terre de Bergon. Après 12 ans de procès et la cession de droits que leur fit, en 1310, Guillaume de la Balme, dit Mauclerc, les Chartreux restèrent seuls maîtres de cette belle terre, de son mas et de son moulin qui occupaient un des sites des plus pittoresques du Valromey.

De temps immémorial les habitants de Lochieu possé-